



Alerte presse  
Mercredi 12 juin 2024

## **Dissolution de l'Assemblée nationale : la rénovation énergétique en danger?**

### **Effy fait le point sur les textes et projets de lois mis en suspens**

De nombreux textes de lois – déposés ou en cours d'examen – au Parlement promettaient d'avoir un impact important pour la rénovation énergétique. La dissolution de l'Assemblée nationale ce dimanche soir a stoppé net ces travaux parlementaires. Effy fait le point sur ces propositions rendues caducs ou a minima mises en suspens.

#### **4 projets de loi clés pour la rénovation énergétique en suspens**

L'avenir de plusieurs textes de loi est désormais incertain et dépendra de la composition de la prochaine Assemblée nationale:

- Le **projet de loi de simplification de la vie économique**, qui devait être examiné à l'Assemblée nationale fin juin, prévoyait notamment de **transformer en avis simple l'avis des Architectes des Bâtiments de France (ABF) pour l'installation de panneaux solaires résidentiels**. L'examen à l'Assemblée nationale aurait permis d'approfondir le débat en faveur de l'exemption de déclaration préalable pour ces installations.

- La **proposition de loi sur la régulation des meublés de tourisme**. La commission mixte paritaire prévue fin juin n'aura pas lieu. Le texte **soumettait progressivement les meublés de tourisme au calendrier d'interdiction de location des passoires thermiques**. L'ambition affichée du **texte**: empêcher les propriétaires bailleurs de logements énergivores de contourner l'interdiction de location en transformant leur bien en meublé de tourisme.

- La **proposition de loi sur les travaux de rénovation énergétique**, dont l'examen en commission à l'Assemblée était prévu le 12 juin. Très attendue, la proposition visait à apporter de **nouvelles dérogations au calendrier de rénovation énergétique des bâtiments**, en prévision de l'interdiction de location des logements classés G dès 2025. Elle prévoyait également de **limiter la sous-traitance des entreprises RGE pour les chantiers aidés**.

- Enfin, **le projet de loi de lutte contre les fraudes** toujours en cours de rédaction, qui devait contenir une série de mesures contre les fraudes aux aides à la rénovation, n'est pas directement impacté par la dissolution de l'Assemblée. Toutefois, **son avenir pourrait être compromis dans le cas d'un changement de gouvernement ou d'alternance politique à l'issue des prochaines élections législatives.**

## **TVA à 5,5 %, 6<sup>ème</sup> période des CEE, PPE...quels risques pour les dossiers structurants en cours à l'approche des élections législatives ?**

La dissolution de l'Assemblée nationale pourrait également avoir des conséquences importantes sur notre avenir énergétique, en menaçant l'avancement de sujets structurants tels que la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la 6ème période des Certificats d'économies d'énergie (CEE).

- Face au risque d'alternance politique à l'occasion des prochaines élections législatives, le Gouvernement actuel pourrait être incité à user de son pouvoir réglementaire pour faire avancer certains dossiers. C'est le cas notamment du **projet d'arrêté prévoyant de sortir les chaudières à gaz du champ de la TVA réduite à 5,5% à partir du 1er juillet prochain**, anticipant ainsi l'application de la nouvelle directive sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) qui interdit les subventions aux chaudières fossiles. Cette mesure permettrait également au Gouvernement de réaliser des dizaines de millions d'euros d'économies sur la dépense fiscale associée aux travaux de rénovation énergétique.

- **Le Gouvernement devait initialement ouvrir cette semaine la concertation sur les projets de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et de Stratégie nationale bas-carbone (SNBC).** Toutefois, la dissolution de l'Assemblée nationale pourrait retarder cette concertation. Si les forces politiques au pouvoir changent, les priorités énergétiques pourraient elles aussi changer...

- **Pour la 6ème période des CEE**, les annonces très attendues sur les contours du dispositif **pourraient également être reportées dans le contexte actuel.** Alors que les consultations réglementaires sont censées s'ouvrir cet été, le Gouvernement pourrait privilégier un report dans l'attente d'en savoir plus sur son propre avenir. Qui plus est, **la présentation officielle du rapport de la Cour des comptes sur le dispositif des CEE, prévue pour le 25 juin prochain, est elle aussi reportée à la prochaine législature.** Ainsi, l'horizon lointain de cette 6ème période, qui doit débiter au 1er janvier 2026, rend plausible la théorie d'un report des annonces plutôt qu'une précipitation, pour un dispositif représentant tout de même un financement annuel de plusieurs milliards d'euros.

Effyest le n°1 de la rénovation énergétique en ligne, avec plus de 18 millions de visiteurs en 2022 sur les sites du groupe. Pionniers du secteur, nous accompagnons depuis près de 15 ans les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique. Cet accompagnement va d'une simple assistance et la mobilisation des aides (EffyLiberté), jusqu'à un service clef en main assurant le suivi de A à Z du chantier, garantissant la qualité des travaux ainsi que leur financement (EffySérénité). Plus de 150 conseillers en rénovation énergétique répondent gratuitement aux questions de près de 500 000 personnes chaque année et les orientent dans leur parcours.

Effy sélectionne et agréé ses artisans partenaires certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Nous en comptons plus de 3 600, présents dans tous les territoires et de tous les corps de métiers. Ensemble, nous réalisons plus de 100 000 chantiers de rénovation énergétique par an, représentant un volume d'affaires de plus de 800 M€. Notre ambition est d'accélérer la rénovation énergétique, en facilitant chaque étape, et en permettant aux particuliers et aux professionnels d'économiser du temps, de l'argent et de l'énergie.